

CNB

# Conseil National de la Biodiversité

## DÉBUT

22/08/2025

## FIN

30/12/2029

## DURÉE

—

## RÉUNIONS

—

### MISSION DE L'INSTANCE

Le Comité National de la Biodiversité (CNB) est l'instance consultative nationale créée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016. Composé de 120 à 150 membres répartis en 8 collèges, il émet des avis sur la stratégie nationale pour la biodiversité, les projets de textes législatifs et réglementaires, et les engagements internationaux de la France en matière de biodiversité.

### ENJEUX

Les avis du CNB influencent directement les orientations réglementaires nationales en matière de biodiversité, avec des effets concrets sur les entreprises guyanaises (BTP, mines, tourisme, agriculture, pêche). La Guyane, avec son territoire amazonien d'une biodiversité exceptionnelle, est particulièrement exposée aux politiques nationales de conservation des espèces et des milieux.

## VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

### MISSIONS

- Représenter les entreprises ultramarines et guyanaises au sein du collège des acteurs socioprofessionnels du CNB. Participer aux avis et recommandations émis sur les stratégies nationales de biodiversité et leurs impacts économiques. Contribuer aux groupes de travail thématiques en défendant des positions équilibrées entre conservation et développement économique.

### ÉLIGIBILITÉ

- Être désigné par le MEDEF sur proposition du MEDEF Guyane via la FEDOM, dans le cadre du collège socioprofessionnel. Mandat de 5 ans renouvelable. Respecter les exigences de parité et de représentativité géographique prescrites par les textes instituant le CNB.

### PROFIL RECHERCHÉ

Dirigeant ou expert d'entreprise disposant d'une connaissance des enjeux environnementaux en contexte tropical et amazonien. Capacité à s'exprimer dans des instances nationales et à défendre des positions conciliant développement économique et préservation de l'environnement. Disponibilité pour des déplacements à Paris pour les séances plénières.

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### LIEU

—